

Journal de Nouvelle-Orléans

BUREAU: Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 31 JANVIER 1872.

4ème Année - Vol. XLV.

NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 31 JANVIER 1872.

Legislature de la Louisiane.

SENAT. — A midi moins dix minutes, la séance du Sénat a eu lieu à l'Assemblée législative. Le Sénat a été convoqué par le Président du Sénat, M. Blackburn, qui a lu le procès-verbal de la séance précédente. Le Sénat a adopté l'ordre du jour suivant: 1° Le rapport de M. Blackburn sur la situation de la Louisiane; 2° La proposition de loi relative à la confirmation des actes de M. Blackburn.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — La séance a eu lieu à dix heures du matin. Le Président de la Chambre, M. W. W. W., a lu le procès-verbal de la séance précédente. La Chambre a adopté l'ordre du jour suivant: 1° Le rapport de M. Blackburn sur la situation de la Louisiane; 2° La proposition de loi relative à la confirmation des actes de M. Blackburn.

CHRONIQUE LOCALE.

L'Assemblée législative. — Les débats de la séance d'hier ont été très intéressants. M. Blackburn a exposé la situation de la Louisiane, en montrant que le pays est dans une véritable anarachie. Il a demandé que le Sénat et la Chambre prennent des mesures urgentes pour rétablir l'ordre et la tranquillité publique.

PAR LE TELEGRAPHE.

Affaires de France.

La démission de M. Thiers n'est pas acceptée par l'Assemblée. On craint qu'un officier russe ne soit nommé à la tête de l'armée française.

NOUVELLES EUROPÉENNES. — Londres, 30 janvier. — Un télégramme de Venise dit que le prince de Salaparuta a été nommé à la tête de l'armée française.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — Le Sénat a refusé d'accepter la démission de M. Thiers. La Chambre a également refusé d'accepter la démission de M. Thiers.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

LES AFFAIRES DE FRANCE. — Paris, 30 janvier. — M. Thiers a déclaré qu'il ne se retirait pas. Il a demandé que le Président de la République soit élu.

AVIS IMPORTANT.

Les habitants de la ville de Nouvelle-Orléans sont avertis qu'ils doivent être très vigilants à l'égard de la santé publique.

GEO. MCGIBBON & Co. — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

AVIS IMPORTANT.

Les habitants de la ville de Nouvelle-Orléans sont avertis qu'ils doivent être très vigilants à l'égard de la santé publique.

GEO. MCGIBBON & Co. — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

AVIS IMPORTANT.

Les habitants de la ville de Nouvelle-Orléans sont avertis qu'ils doivent être très vigilants à l'égard de la santé publique.

GEO. MCGIBBON & Co. — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.

J. LEVOIS & JAMISON — Agents de la vente de marchandises.